



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9446^e séance

Jeudi 19 octobre 2023, à 10 h 35

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Moretti	(Brésil)
<i>Membres :</i>	Albanie	M. Spasse
	Chine	M. Dai Bing
	Émirats arabes unis	M ^{me} Nusseibeh
	Équateur	M. Pérez Loose
	États-Unis d'Amérique	M. Wood
	Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
	France	M ^{me} Broadhurst Estival
	Gabon	M. Biang
	Ghana	M. Agyeman
	Japon	M. Ishikane
	Malte	M ^{me} Frazier
	Mozambique	M. Kumanga
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
	Suisse	M. Hauri

Ordre du jour

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2023/758)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 35.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2023/758)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Somalie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^{me} Catriona Laing, Représentante spéciale du Secrétaire général pour la Somalie et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, et S. E. M. Mohamed El-Amine Souef, Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2023/758, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Laing.

M^{me} Laing (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir de m'adresser aux membres du Conseil pour faire le point sur l'évolution de la situation en Somalie depuis mon dernier exposé, en juin (voir S/PV.9356). Je suis ravie de le faire aux côtés de M. Mohamed El-Amine Souef, Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine.

Je tiens à rendre hommage à la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) et au dévouement de son personnel et de ses contingents. Je voudrais aussi, à l'entame de mon intervention, souligner une nouvelle fois l'engagement et le dévouement de l'ONU à soutenir la Somalie dans son parcours historique vers la création, comme le dit le Président Hassan Sheikh Mohamud, d'une « Somalie en paix avec elle-même et avec le reste du monde ».

Depuis mon dernier exposé, j'ai tenu le Conseil informé de la situation à Laascaanood le 7 septembre.

J'ai également présenté un exposé au Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés le 6 septembre. Mon exposé d'aujourd'hui fournira de brèves mises à jour dans huit domaines : premièrement, l'évolution de la situation politique ; deuxièmement, Laascaanood ; troisièmement, la situation en matière de sécurité, y compris l'offensive en cours, la stabilisation et les conséquences du retrait de l'ATMIS ; quatrièmement, les femmes et la paix et la sécurité ; cinquièmement, la situation humanitaire et sa corrélation avec les changements climatiques ; sixièmement, les droits humains ; septièmement, l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés ; et enfin, huitièmement, la transition.

Ma première mise à jour concerne l'évolution de la situation politique. Le communiqué publié le 27 mai par le Conseil consultatif national présente quatre propositions précises pour un nouveau système électoral, avec le passage à un système présidentiel, bipartite et fondé sur le principe d'une personne une voix dans l'ensemble du pays, des dates pour les élections locales et l'alignement des mandats des États membres de la fédération.

Ces quatre propositions continuent de dominer le débat politique. Les propositions de passer à un système présidentiel et de synchroniser les calendriers électoraux pour les États membres de la fédération, qui impliquent la prorogation des mandats en cours, se sont en particulier avérées litigieuses. La question de la prorogation des mandats est notamment source de tensions dans les États du Sud-Ouest et du Djoubaland. Je continue d'insister sur le fait que tous les amendements constitutionnels, y compris les décisions concernant la prorogation des mandats, doivent être basés sur un dialogue inclusif, un consensus et des processus législatifs. Je demeure préoccupée par la non-participation du Puntland au Conseil consultatif national depuis janvier, et je demande instamment au Gouvernement du Puntland et au Gouvernement fédéral de trouver des compromis pour poursuivre le dialogue afin que le processus de révision de la Constitution puisse aller de l'avant. La révision de la Constitution est la pierre angulaire du programme d'édification de l'État somalien et est indispensable pour parvenir à un accord sur le fédéralisme dans le pays.

Ma deuxième point porte sur Laascaanood. Comme je l'ai souligné dans mon dernier exposé au Conseil, le conflit à Laascaanood s'est aggravé le 25 août lorsque la milice du clan Dhoulbahante a avancé vers la ville d'Oog. Actuellement, le calme règne et les habitants retournent chez eux. Toutefois, le risque d'une reprise de la violence ne peut être exclu. L'ONU continue de réunir

ses partenaires afin de coordonner leurs efforts conjoints en vue d'un règlement du conflit. À la suite des événements du 25 août, nous avons publié, le 27 août, une déclaration commune condamnant l'escalade du conflit et appelant toutes les parties concernées à respecter les droits humains et le droit international humanitaire, en particulier la protection des civils et des infrastructures civiles. Mon équipe et moi-même avons eu de nombreux entretiens avec toutes les principales parties prenantes, notamment le Président Bihi Abdi du « Somaliland », le Président Deni du Puntland, les anciens, les dirigeants de la milice du clan Dhoulbahante et le nouveau Comité Sool, Sanaag et Cayn. Dans les messages clefs que nous adressons à toutes les parties, nous leur demandons trois choses : premièrement, de procéder à l'échange immédiat des détenus ; deuxièmement, de s'engager à ne plus recourir à la violence ; et, troisièmement, d'engager le dialogue. De plus, l'ONU soutient les efforts de déminage et l'évaluation des besoins humanitaires afin de permettre aux populations de rentrer chez elles.

Mon troisième point a trait à la situation en matière de sécurité, à propos de laquelle j'aborderai trois aspects : premièrement, l'offensive en cours contre les Chabab ; deuxièmement, les efforts de stabilisation dans les zones nouvellement reprises ; et, troisièmement, le retrait de l'ATMIS et ses conséquences sur la population et sur la capacité de l'ONU à s'acquitter de son mandat.

Premièrement, en ce qui concerne l'offensive, le Président a résidé du 5 août au 8 octobre à Dhuusmarreeb, la capitale de l'État de Galmudug, pour diriger la campagne militaire contre les Chabab. En dépit des succès initiaux enregistrés lorsque l'Armée nationale somalienne et les milices claniques alliées ont pris des territoires importants, il y a eu des revers et des difficultés opérationnelles. Les forces gouvernementales se focalisent désormais sur le regroupement, le renforcement et la réorganisation, ainsi que sur la mobilisation d'un appui supplémentaire de la part des clans, avant de reprendre des opérations à grande échelle. Parallèlement, des opérations de moindre envergure menées par l'Armée nationale somalienne dans les États de Galmudug et du Hirshébeli, avec le soutien de l'ATMIS, progressent. Après les revers essuyés, les Chabab ont augmenté l'utilisation de roquettes de 107 mm, en particulier à Mogadiscio. Ils mènent aussi des attaques ciblées contre des personnalités politiques somaliennes de premier plan.

Les conflits en Somalie continuent d'avoir des répercussions importantes sur les civils. L'année dernière, le nombre de victimes civiles a connu l'augmentation la

plus forte jamais enregistrée depuis 2017. Malheureusement, les premières données indiquent une tendance similaire en 2023, avec 1 289 victimes civiles enregistrées à ce jour. Cela est en partie dû aux attaques des Chabab, mais aussi au conflit à Laascaanood.

Deuxièmement, s'agissant des activités de stabilisation, les principales conclusions et recommandations de l'évaluation indépendante récemment achevée guideront les futurs efforts de l'ONU, ainsi que notre action. Deux points précis méritent notre attention : premièrement, la mise en place d'une capacité policière suffisante pour protéger les zones reprises, et, deuxièmement, la mobilisation de ressources supplémentaires de la part des partenaires aux fins de la stabilisation. En ce qui concerne le maintien de l'ordre, la prochaine conférence sur la sécurité en Somalie, qui se tiendra en décembre, présentera une évaluation plus détaillée des besoins en la matière. Dans l'intervalle, alors que le Gouvernement continue de s'appuyer sur les milices locales pour maintenir les zones reprises, il faut que celles-ci opèrent dans un cadre juridique clair. Pour ce qui est du financement, les programmes de stabilisation manquent cruellement de ressources, avec seulement 20 millions de dollars dépensés par an. J'exhorte tous nos partenaires à accroître leur appui à la stabilisation, afin que ces victoires durement acquises en matière de sécurité se traduisent par une amélioration des conditions de vie des Somaliens.

Troisièmement, enfin, pour ce qui est de la sécurité, je souhaite faire au Conseil le point sur la réduction des effectifs de l'ATMIS et sur les conséquences qu'elle a pour les citoyens et les opérations de Nations Unies. Le fait que l'offensive militaire a eu lieu en même temps que les préparatifs de la deuxième phase du retrait de l'ATMIS a été une difficulté majeure pendant les mois d'août et de septembre. Le 30 septembre, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a avalisé la demande faite par le Gouvernement fédéral de Somalie pour obtenir un report technique de 90 jours, tout en maintenant le calendrier général de la transition en matière de sécurité. L'on s'emploie actuellement à mobiliser les fonds nécessaires à cette fin. Je prie tous les partenaires d'envisager d'apporter leur appui pour combler le déficit de financement de l'ATMIS, afin que la Mission puisse s'acquitter de son mandat et que ses soldats reçoivent leurs salaires.

L'ONU évalue actuellement le retrait et ses conséquences. Nous sommes surtout préoccupés par les conséquences du retrait pour la population civile. À cet égard, je salue la récente évaluation technique conjointe, qui a passé en revue les enseignements tirés

des conséquences de la première phase du retrait sur la population civile. La sûreté et la sécurité du peuple somalien doivent être au centre de nos considérations au fur et à mesure que nous avançons dans la transition. L'ONU, quant à elle, évalue les effets que pourrait avoir le retrait sur ses opérations et sur sa capacité à s'acquitter de son mandat.

Mon quatrième point porte sur les questions relatives aux femmes et à la paix et à la sécurité, qui restent au premier plan des activités de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM). L'ONU collabore avec le Gouvernement à travers le programme conjoint consacré aux femmes et à la paix et à la protection, l'accent étant mis sur la participation des femmes aux processus de consolidation de la paix et sur les moyens leur permettant d'y contribuer. Alors que l'ONU intensifie son action de stabilisation dans les zones nouvellement reprises, nous accordons une attention particulière au rôle que les femmes jouent en tant qu'artisans de la paix. De plus, l'ONU continue de plaider en faveur du renforcement du cadre législatif pour lutter contre l'impunité entourant les violences sexuelles.

Sur le plan politique, la MANUSOM continue de travailler avec les femmes membres du Parlement fédéral, notamment dans le cadre des efforts faits pour garantir le respect du quota de 30 % de femmes. À cette fin, l'ONU continue d'offrir une formation sur le renforcement des capacités des parlementaires. Récemment, j'ai rencontré des dirigeantes somaliennes courageuses, qui m'ont parlé du travail de pionnière qu'elles accomplissent pour que les Somaliennes puissent jouer un rôle important dans des domaines critiques, de la politique aux changements climatiques. Ces femmes insistent sur la nécessité de convenir d'un plan clair pour atteindre le quota de 30 % de femmes. Dans ses échanges avec des responsables somaliens, l'ONU continue de souligner l'importance des droits des femmes et de veiller à ce que les femmes soient consultées et que leurs points de vue soient pris en compte dans les cadres législatifs.

Mon cinquième point porte sur la situation humanitaire et ses liens avec les changements climatiques constitueront. La crise humanitaire en Somalie reste très préoccupante. Près de 4 millions de personnes sont encore en situation d'insécurité alimentaire et ont besoin d'aide. Cette situation devrait davantage se détériorer entre la mi-octobre et décembre, principalement en raison de l'augmentation des précipitations pendant la saison deyr, exacerbées par le phénomène El Niño, qui devraient provoquer des crues soudaines et des débordements fluviaux

dans de grandes parties du pays. Le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire devrait passer à environ 4,3 millions, dont 1,2 million de personnes déplacées. Il est essentiel d'intensifier les programmes qui s'attaquent aux causes profondes de la crise humanitaire et d'intégrer l'action humanitaire à l'adaptation aux changements climatiques à plus long terme.

Il est aussi indispensable de garantir le financement du Plan d'aide humanitaire 2023, qui a besoin de plus de 2,6 milliards de dollars pour répondre aux besoins prioritaires de 7,6 millions de personnes. Ce plan n'est actuellement financé qu'à hauteur de 39,4 %, et les partenaires doivent donner la priorité aux personnes les plus vulnérables dans les zones où les besoins sont les plus importants. Je prie tous les amis de la Somalie d'augmenter ce financement indispensable et de le faire au plus vite.

Mon sixième point portera sur les droits humains. Les progrès observés sur le plan législatif pendant la période considérée dans le rapport sont encourageants. Je félicite le Gouvernement fédéral d'avoir approuvé un projet de loi sur les droits des personnes handicapées, ainsi qu'un projet de loi sur les droits de l'enfant et un projet de loi sur la justice des mineurs. Le pays a également adopté des directives de vérification de l'âge, qui constituent la première procédure officielle d'évaluation de l'âge dans le pays. L'ONU a fourni un appui technique et des conseils en ce qui concerne la rédaction des projets de loi et des politiques. Je saisis cette occasion pour appeler à leur promulgation et à leur application dans les meilleurs délais. Toutefois, malgré ces progrès, beaucoup reste encore à faire. Je réitère mon appel aux autorités somaliennes pour qu'elles adoptent d'urgence des lois pour lutter contre les crimes de violence sexuelle, conformément aux obligations internationales en matière de droits humains auxquelles la Somalie a déjà souscrit. J'invite également le Gouvernement à harmoniser toutes les réformes législatives et politiques afin de définir l'enfant comme une personne âgée de moins de 18 ans. Comme je l'ai souligné dans mon exposé au Groupe de travail sur les enfants et les conflits armés, le Gouvernement doit prendre toutes les précautions nécessaires pour protéger les enfants pendant les opérations militaires.

Mon septième point a trait à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE). Je suis encouragée par la détermination du Gouvernement somalien à atteindre le point d'achèvement de l'Initiative PPTE d'ici à décembre, ainsi que par les progrès qu'il a faits à cette fin. Je me félicite tout particulièrement de l'adoption du projet de loi sur l'audit, qui constitue l'une des dernières

étapes de ce processus. Il est essentiel pour l'avenir qu'un accord soit conclu avec le Puntland afin qu'il puisse bénéficier de financements à des conditions concessionnelles à grande échelle une fois l'Initiative PPTE terminée et que le modèle fiscal fédéral pour l'ensemble de la Somalie puisse être finalisé.

Enfin, je voudrais faire le point sur la préparation de l'ONU aux trois transitions décrites dans l'examen stratégique de la MANUSOM pour 2022 (voir S/2022/716). La cellule de transition est désormais pleinement établie avec trois groupes de travail différents pour chacune des trois transitions. Le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine présentera au Conseil des informations plus détaillées sur la transition en matière de sécurité. Pour ce qui est de l'avenir, je félicite le Gouvernement pour les travaux menés actuellement en vue d'élaborer une architecture de sécurité pour l'après-2024. Il est essentiel de se préparer à l'avance à une transition en douceur sur le plan de la sécurité et que celle-ci repose sur une évaluation claire des capacités requises et des besoins de financement. J'attends avec intérêt la conférence sur la sécurité de décembre, qui sera une occasion cruciale de s'accorder sur les détails de l'architecture de sécurité pour l'après-2024.

Enfin, la Somalie se trouve à un moment charnière. Selon toute vraisemblance, la Somalie finira par l'emporter, mais un examen franc des domaines dans lesquels les choses ne sont pas sur la bonne voie, tout en se félicitant des nombreux succès, augmenterait les chances de succès. J'exhorte tous les partenaires internationaux à continuer d'appuyer la Somalie afin que nous puissions consolider les progrès réalisés jusqu'à présent. L'ONU reste fermement déterminée à aider la Somalie à instaurer et à consolider la paix et la prospérité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Laing de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Souef.

M. Souef (*parle en anglais*) : Je remercie les membres du Conseil de sécurité de l'occasion qui m'est donnée de leur présenter un exposé sur la situation en Somalie. Je voudrais tout d'abord féliciter le Brésil de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre. Je suis ravi d'être ici aux côtés de l'Ambassadrice Catriona Laing, Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM).

Avant de commencer, qu'il me soit permis de saluer une fois de plus le dévouement et la bravoure des forces de sécurité somaliennes et des contingents et du personnel de

police de l'Union africaine, et de rendre hommage à ceux qui ont payé le prix ultime dans la quête de la paix et de la sécurité en Somalie.

Avant ma venue à New York, j'ai eu d'importantes discussions avec tous les partenaires sur la transition, notamment avec le Gouvernement fédéral somalien. Le 12 octobre, j'ai organisé une séance d'information avec les partenaires diplomatiques à Mogadiscio pour faire le point sur les progrès réalisés jusqu'à présent en la matière et pour déterminer l'appui nécessaire à une transition ordonnée et réussie. Il est apparu que la poursuite du partenariat et de la collaboration entre l'Union africaine, l'ONU et d'autres partenaires clefs reste essentielle pour assurer notre soutien collectif à la Somalie.

La présente séance du Conseil est donc opportune et urgente, tandis que la Somalie demeure unie sous la direction remarquable du Président Hassan Sheikh Mohamud dans le cadre des efforts déployés par le pays pour instaurer une paix, une sécurité et une stabilité durables. Je suis convaincu que la poursuite de notre collaboration nous permettra d'apporter à la Somalie le soutien concerté urgent dont elle a besoin à cet égard.

Depuis mon dernier exposé en juin (voir S/PV.9356), malgré les défis persistants auxquels la Somalie est confrontée, nous avons constaté des progrès méritoires face à certains problèmes pressants et autres questions en suspens en Somalie. Ces avancées concernent principalement la consolidation du consensus et la poursuite du dialogue entre les dirigeants somaliens ainsi que l'offensive actuellement menée contre les Chabab.

Il me plaît d'indiquer que le Conseil consultatif national continue de jouer un rôle de premier plan dans la promotion de l'unité entre le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération. En août, le Conseil consultatif national a convenu d'accélérer l'offensive du Gouvernement fédéral contre les Chabab et de donner la priorité à la stabilisation et à la réconciliation dans les zones nouvellement récupérées. Ces efforts se poursuivent et méritent notre appui collectif. Malgré l'absence du Puntland au sein du Conseil consultatif national, je juge encourageante son intention déclarée d'entamer des pourparlers directs avec le Gouvernement fédéral somalien, preuve d'une volonté renouvelée de rétablir le dialogue, et j'attends avec intérêt le retour du Puntland au sein du Conseil consultatif national, qui reste un mécanisme essentiel pour dégager des consensus et faire avancer les priorités nationales.

En ce qui concerne la situation en matière de sécurité, nous continuons d'estimer que les Chabab restent la principale menace pour la Somalie et, à l'heure actuelle, pour la région. Au cours des trois derniers mois, bien que nous ayons vu les Chabab faire preuve de résilience dans certains secteurs de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS), nous n'estimons pas qu'il s'agit d'une résurgence du groupe.

Face à la résilience des Chabab, nous avons été les témoins de la volonté inébranlable du Gouvernement fédéral de lutter contre eux-ci. C'est le Président Hassan Sheikh Mohamud qui a pris la tête de ces efforts. Sa longue présence sur les lignes de front dans l'État de Galmudug a été une source de motivation pour l'offensive menée et dirigée par les forces de sécurité somaliennes.

Parallèlement, l'ATMIS a continué à soutenir l'offensive menée par le Gouvernement fédéral somalien contre les Chabab. À cet égard, la Mission de transition a lancé des opérations de préparation et de déminage dans tous les secteurs, a fourni un soutien d'artillerie à Mahas et a entrepris l'opération historique entre les secteurs dans la forêt de Califoldheere. Grâce à ces opérations, les Chabab ont été délogés de leurs positions défensives et les forces de sécurité somaliennes ont remporté des succès opérationnels considérables. L'ATMIS a l'intention d'entreprendre des opérations similaires, couvrant plusieurs secteurs, en vue, le cas échéant, d'appuyer l'offensive du Gouvernement fédéral somalien, au fur et à mesure que les opérations contre les Chabab progressent.

L'ATMIS et ses principaux partenaires ont par ailleurs obtenu des résultats dans l'exécution des principales tâches qui leur ont été confiées. La réalisation de l'évaluation technique conjointe et la présentation d'un rapport au Conseil pour examen, conformément à la résolution 2687 (2023), ont été déterminantes à cet égard.

Dans le cadre des efforts visant à poursuivre la réduction des effectifs convenue, le comité tripartite, composé de l'ATMIS, du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS) et du Gouvernement fédéral somalien, a achevé le retrait de 2000 soldats de la Mission de transition en juin et a entamé les activités de la phase 2 du retrait, qui a vu la base opérationnelle avancée de l'ATMIS à Biyo Cadde transférée aux forces de sécurité somaliennes le 17 septembre. Conformément aux exigences opérationnelles des forces de sécurité somaliennes et de l'ATMIS, la base opérationnelle avancée de Raga Ceel, une base de l'ATMIS dans le Moyen-Chébéli, a été remise aux forces de sécurité somaliennes le 18 octobre afin de constituer des forces mobiles.

Je suis en outre particulièrement satisfait de faire état de progrès remarquables s'agissant de l'introduction de nouveaux moyens sur le théâtre des opérations. Quatre hélicoptères de la République du Burundi seront déployés en Somalie dans les prochains jours. Cela renforcera indubitablement l'appui opérationnel fourni par l'ATMIS aux forces de sécurité somaliennes, un pas important vers une transition ordonnée et sans heurts.

Les succès opérationnels et militaires, bien qu'importants, ne sont pas suffisants pour affaiblir et finalement vaincre les Chabab. D'autres éléments précurseurs complémentaires sont nécessaires, tels qu'un appui spécifique aux efforts de réconciliation et de stabilisation déployés par le Gouvernement fédéral somalien, comme la promotion de la cohésion sociale et l'extension de l'autorité de l'État, y compris dans les zones nouvellement libérées.

Grâce au cadre de réconciliation nationale, la Somalie a démontré sa volonté politique de poursuivre le dialogue. Les forces de sécurité somaliennes et l'ATMIS disposent d'une capacité suffisante pour protéger les civils. Avec l'ATMIS, le BANUS, la MANUSOM et l'équipe de pays des Nations Unies, nous disposons de la plateforme nécessaire pour coordonner l'appui aux efforts de stabilisation et de réconciliation de la Somalie. Nous ne devons pas perdre de vue ces aspects fondamentaux.

Je tiens également à exprimer mon inquiétude face au phénomène El Niño, qui devrait accroître les risques d'inondation le long des deux principaux fleuves, le Djouba et le Chébéli, ce qui entraînera probablement des pertes humaines et matérielles, des déplacements de population, des épidémies et la destruction d'infrastructures et de récoltes. Le phénomène El Niño risque d'aggraver la situation humanitaire dans les camps de personnes déplacées, notamment ceux situés à proximité des bases opérationnelles avancées de l'ATMIS. Il devrait également réduire la cadence des opérations des forces de sécurité somaliennes et de l'ATMIS et perturber les réapprovisionnements par la route.

L'ATMIS a déjà mis en place, en consultation avec la MANUSOM et le BANUS, un comité de gestion des catastrophes à l'échelle de la Mission afin de coordonner les mesures d'atténuation, de préparation et d'action rapide. Il faudra cependant des ressources importantes pour limiter les effets négatifs d'El Niño, et le Conseil est invité à continuer d'appuyer l'action humanitaire en Somalie.

Comme le Conseil le sait déjà, le Gouvernement somalien a officiellement transmis une lettre à la

présidence du Conseil de sécurité en septembre, demandant une pause technique dans la deuxième phase du retrait de 3 000 membres du personnel de l'ATMIS. La note du Gouvernement souligne qu'une pause technique lui donnerait le temps nécessaire pour surmonter les difficultés importantes recensées dans l'évaluation technique conjointe et lui donnerait en outre l'occasion de remédier à la dynamique de sécurité actuelle dans toute la Somalie. En réponse à cette demande, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine s'est réuni le 30 septembre et a publié son communiqué 1177, de 2023, dans lequel il a accepté d'appuyer la demande de la Somalie. L'Union africaine a décidé d'appuyer la pause technique compte tenu des réalités opérationnelles de la Somalie, notamment les succès et les échecs de l'offensive en cours contre les Chabab. La demande du Gouvernement fédéral a également constitué une réponse pragmatique aux réalités actuelles de la transition sur le plan de la sécurité.

Bien que l'Union africaine se réjouisse à la perspective que le Conseil approuve le communiqué 1177 du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, de 2023, il demeure essentiel que le retrait des soldats de l'ATMIS s'inspire d'une évaluation minutieuse des conditions de sécurité actuelles et des capacités des forces de sécurité somaliennes. Le but doit être de doter les forces de sécurité somaliennes de la puissance de feu nécessaire pour assumer les responsabilités en matière de sécurité tout en menant leur offensive contre les Chabab. Dans ce contexte, le Conseil doit, dans un premier temps, en novembre, envisager de lever l'embargo sur les armes actuellement imposé à la Somalie, notamment à la lumière du rapport d'évaluation technique (voir S/2022/698) sur les objectifs de référence énoncés dans la résolution 2662 (2022), qui met clairement en évidence les progrès importants réalisés par la Somalie s'agissant de satisfaire aux conditions mises à la levée de l'embargo sur les armes.

Alors que l'Union africaine s'attend à ce que le communiqué 1177 du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, de 2023, soit approuvé, il importe de souligner deux points essentiels.

Premièrement, la pause technique dans la deuxième phase du retrait permettra à la Somalie, à l'ATMIS et aux principaux partenaires de consolider les progrès collectifs que nous avons tous réalisés en Somalie. Cette pause nous donnera le temps et la marge de manœuvre nécessaires pour réévaluer les besoins opérationnels de l'Armée nationale somalienne pour vaincre les Chabab. Ce processus est en cours, et nous commençons à en voir les résultats.

Deuxièmement, alors que le Conseil de sécurité examine le communiqué 1177 du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, de 2023, il demeure essentiel que son approbation de la pause technique permette de combler le déficit financier croissant auquel l'ATMIS est confrontée alors que la Mission se prépare à quitter le pays en décembre 2024. Comme l'ont déjà fait observer de nombreux membres du Conseil, les efforts déployés actuellement pour transférer les responsabilités en matière de sécurité aux forces de sécurité somaliennes doivent s'accompagner d'un financement durable, prévisible et suffisant, en envisageant d'allouer des contributions statutaires à l'ATMIS et aux opérations de soutien à la paix similaires de l'Union africaine.

À cet égard, je fais part de la volonté de l'Union africaine de partager les charges, notamment en allouant des fonds émanant du Fonds pour la paix pour appuyer les opérations de l'ATMIS. J'exprime également ma profonde gratitude aux partenaires traditionnels et non traditionnels pour l'appui qu'ils ont apporté au fil des ans aux forces de sécurité somaliennes et à l'ATMIS, anciennement Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), et je demande un appui durable, notamment par l'intermédiaire du Fonds d'affectation spéciale pour les forces de sécurité somaliennes, afin d'assurer le succès du processus de transition.

(l'orateur poursuit en français)

Dans quelques mois, le Conseil entamera à nouveau des discussions sur le renouvellement du mandat de l'ATMIS. Compte tenu de la récente pause technique de la phase 2 du retrait, le renouvellement du mandat de l'ATMIS en décembre devrait être l'occasion d'une réévaluation collective de la situation sécuritaire en Somalie, ainsi que des besoins immédiats et à long terme qui permettront au Gouvernement somalien d'assumer pleinement ses responsabilités en matière de sécurité et de continuer à dégrader, et finalement d'anéantir, les Chabab.

En ce qui concerne l'Union africaine, l'Organisation mène actuellement, conformément au communiqué 1068 du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, de 2022, une évaluation des leçons apprises de l'AMISOM. Cet exercice permettra à l'Union africaine de finaliser son rapport sur sa future présence en Somalie. Nous sommes toutefois conscients de l'importance des points de vue de nos différents partenaires, et plus particulièrement des points de vue du Gouvernement fédéral somalien, sur le type de soutien dont il aura besoin de la part de l'Union africaine, après 2024.

Ainsi, l'Union africaine entend jouer un rôle clef dans les discussions en cours sur l'après-ATMIS. Cela nous permettra, sans aucun doute, de tirer parti de nos avantages respectifs pour soutenir une paix durable en Somalie. La paix et la sécurité doivent être au premier plan des efforts collectifs visant à créer les bases d'une transition ordonnée et harmonieuse, pour la paix durable et la stabilité en Somalie, après le départ de l'ATMIS. C'est dans cette optique que l'ATMIS renouvelle son engagement à soutenir tous les efforts visant à maintenir et à développer les acquis durement gagnés au cours des 17 dernières années, au-delà de décembre 2024, y compris dans le cadre d'un mécanisme d'assistance et de renforcement des capacités en matière de sécurité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Souef de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la Somalie, M^{me} Laing, et le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, M. Souef, des exposés qu'ils ont présentés ce matin et de l'action que continuent de mener leurs équipes et leurs contingents dans des conditions très difficiles. Je salue également la participation de l'Ambassadeur Osman, Représentant permanent de la Somalie, à la présente séance.

Qu'il me soit tout d'abord permis de réaffirmer le plein appui du Royaume-Uni à la Somalie et sa solidarité avec elle dans sa lutte contre les Chabab. Nous approchons d'un point critique dans la transition sur le plan de la sécurité. En 2024, la transition de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) vers des forces de sécurité dirigées par les Somaliens se poursuivra. Cela se produira tandis que la Somalie poursuivra ses offensives en cours contre les Chabab. Le Conseil de sécurité et l'ONU doivent continuer à travailler en étroite collaboration avec la Somalie et l'Union africaine pour veiller à ce que ces deux objectifs soient équilibrés et à ce qu'ils soient atteints. Les États Membres doivent appuyer financièrement l'ATMIS et la Somalie. Depuis 2022, le Royaume-Uni a versé plus de 57 millions de dollars à l'ATMIS et plus de 12 millions de dollars au Fonds d'affectation spéciale pour les forces de sécurité somaliennes, et nous demandons instamment aux autres États Membres d'accroître également leur appui.

Le Royaume-Uni se félicite de la collaboration constructive entre le Gouvernement et l'ATMIS sur la récente évaluation technique conjointe. En travaillant ensemble, l'Union africaine et le Gouvernement somalien, avec l'appui de l'ONU et de leurs partenaires, peuvent faire en sorte que la transition sur le plan de la sécurité soit couronnée de succès. La Mission de l'Union africaine en Somalie et l'ATMIS ont consenti à d'énormes sacrifices pour permettre à la Somalie d'en arriver là où elle est aujourd'hui, et nous les appuyons pleinement dans les efforts qu'elles déploient pour achever cette tâche.

Le Royaume-Uni se félicite également de la volonté du Gouvernement de mettre en place des processus politiques inclusifs. Les progrès réalisés dans ce domaine, notamment la clarification du modèle électoral et du processus de révision de la Constitution, permettront d'asseoir les fondements de la stabilité à moyen et à long terme de la Somalie. À n'en point douter, les progrès en matière d'édification de l'État et de consolidation de la paix sont également essentiels pour garantir des avancées durables dans la lutte contre les Chabab, car ils consolideront les succès militaires. Notre priorité absolue en Somalie est d'aider le Gouvernement à progresser dans la réalisation de ses objectifs en matière d'édification de l'État et de réforme politique, tout en continuant à faire face aux menaces qui pèsent sur la sécurité.

Je voudrais conclure mon intervention en félicitant la Somalie des progrès qu'elle a accomplis dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Grâce à l'ardeur au travail de la Somalie, le pays est en bonne voie de bénéficier d'un allègement de la dette, y compris de la part du Royaume-Uni. Après l'allègement de sa dette, la Somalie aura la possibilité de continuer d'augmenter la collecte des recettes, de renforcer la gestion budgétaire et de limiter l'espace de corruption. Dans l'ensemble, les succès obtenus sur le plan de la sécurité, accompagnés de progrès dans les réformes politiques et économiques, doivent inciter à un optimisme prudent.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la Somalie, M^{me} Catriona Laing, et le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, M. Mohamed El-Amine Souef. Je salue en outre la participation du Représentant permanent de la Somalie à la présente séance.

Nous félicitons la Représentante spéciale du Secrétaire général de la direction de son équipe, et nous attendons avec intérêt le renouvellement du mandat de la

Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, qui aura lieu ce mois-ci.

Les États-Unis jugent encourageants les efforts déployés par le Gouvernement fédéral somalien et l'Union africaine pour promouvoir la paix et la stabilité en Somalie et en Afrique de l'Est en luttant contre la menace posée par les Chabab. Nous nous félicitons des progrès accomplis par les forces somaliennes pour libérer les communautés du contrôle des Chabab dans la région du Hiraan, et nous les encourageons à intensifier leurs efforts pour stabiliser ces zones libérées, en mettant particulièrement l'accent sur le renforcement de la gouvernance locale. Nous adressons également nos félicitations au Gouvernement fédéral et aux États membres de la fédération qui sont parvenus à un accord sur des réformes fédérales essentielles, notamment un dispositif national de sécurité et un cadre national applicable au secteur de la justice. Les États-Unis sont toutefois préoccupés par les récents reculs enregistrés sur le plan de la sécurité dans la région de Galmudug, qui ont mis en évidence les limites persistantes en matière de capacités et les problèmes de commandement et de contrôle au sein des forces de sécurité somaliennes. Ces événements démontrent qu'il est urgent d'arrêter définitivement un plan de transition dans le domaine de la sécurité, assorti d'objectifs, de délais et d'exigences en matière d'appui qui soient réalisables et tiennent compte des ressources disponibles.

Les États-Unis restent déterminés à appuyer les activités menées par la Somalie et l'Union africaine pour renforcer les capacités du secteur de la sécurité et les efforts de stabilisation de la Somalie. Nous sommes conscients que le processus requiert une meilleure coordination internationale, et nous collaborerons avec nos partenaires pour adapter notre approche de façon à atteindre ces objectifs. Je signale aussi que nous sommes préoccupés par le risque de nouvelles violences à Laascaanood et dans ses environs, et nous exhortons toutes les parties à accepter un cessez-le-feu immédiat et sans condition et à régler leurs différends de manière pacifique par la voie du dialogue. Nous appelons de surcroît à un plus grand engagement dans la surveillance des atteintes aux droits humains et des violations de ces droits à Laascaanood et au-delà.

Sur le plan humanitaire, nous devons tous nous unir pour faire face aux conséquences désastreuses de la grave sécheresse qui sévit en Somalie. Les États-Unis demeurent déterminés à aider la Somalie à surmonter cette crise, notamment en lui fournissant cette année une aide humanitaire de plus de 750 millions de dollars. Nous

sommes fiers d'être le premier donateur humanitaire en Somalie. Au début de l'année, l'Ambassadrice Thomas-Greenfield s'est rendue à Mogadiscio pour faire le point sur la situation humanitaire et les conditions de sécurité. À cette occasion, elle a appelé la communauté internationale à éliminer une bonne fois pour toutes la faim et la famine. Nous avons ensuite coorganisé en mai une manifestation de haut niveau consacrée aux annonces de contributions pour maintenir la crise à l'ordre du jour et veiller à inciter tous les partenaires à agir. Cette manifestation a permis de récolter 2,4 milliards de dollars.

Les États-Unis appuient fermement le peuple somalien et restent déterminés à contribuer à la promotion de la démocratie, de la paix et de la stabilité, et nous continuerons de collaborer avec la Somalie et les partenaires internationaux pour construire un avenir meilleur pour le peuple somalien.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité.

Nous remercions de leurs exposés M^{me} Catriona Laing, Représentante spéciale du Secrétaire général pour la Somalie et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, et S. E. M. Mohamed El-Amine Souef, Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine. Nous saluons également la participation à la présente séance du Représentant permanent de la Somalie, notre frère, l'Ambassadeur Abukar Osman.

Nous voudrions commencer par féliciter le Président Hassan Sheikh Mohamud des efforts remarquables qu'il déploie pour faire avancer les priorités clefs de la Somalie et les efforts d'édification de l'État grâce à un dialogue politique consultatif et sans exclusive. Sa décision de convoquer le Conseil consultatif national, qui regroupe les dirigeants de la fédération et des États, témoigne de sa volonté de favoriser l'unité et l'inclusion en Somalie. Malgré le choix de certains États membres de la fédération de ne pas assister aux réunions du Conseil consultatif national, nous nous félicitons de l'engagement pris à les convoquer, et nous encourageons vivement les efforts déployés pour promouvoir et faciliter les dialogues constructifs, car ils jouent un rôle majeur pour relever les défis auxquels la Somalie est confrontée dans le cadre de ses objectifs en matière d'édification de l'État. Nous sommes convaincus que c'est grâce à ces dialogues inclusifs que les différents points de vue peuvent être entendus et pris en compte, en gardant à l'esprit l'objectif ultime de

consolider la paix et la stabilité de la Somalie en vue d'un avenir plus radieux.

De même, nous nous félicitons des initiatives prises pour régler les conflits et promouvoir le dialogue entre la Somalie et le Somaliland. Il convient de saluer les échanges entre l'envoyé spécial du Gouvernement pour le dialogue entre la Somalie et le Somaliland et les acteurs politiques et de la société civile. Ces efforts sont déterminants pour favoriser la compréhension et trouver un terrain d'entente entre les deux parties. Nous encourageons la poursuite de ces échanges et exhortons toutes les parties prenantes à y participer activement afin de trouver une solution pacifique et mutuellement bénéfique.

Nous exprimons notre profonde inquiétude concernant le récent conflit qui a éclaté à Laascaanood et dans les régions avoisinantes. La violence et l'escalade des hostilités ont entraîné des victimes civiles et le déplacement de personnes innocentes. À cet égard, nous appelons l'administration du Somaliland et les anciens du clan des Dhoulbahante à engager un dialogue constructif et des efforts de médiation afin de parvenir à une issue pacifique susceptible de favoriser un environnement propice à la stabilité et à la réconciliation à Laascaanood et dans les régions environnantes. Les trois membres africains du Conseil réaffirment leur volonté d'appuyer toute mesure de nature à promouvoir la paix, la stabilité et la réconciliation à Laascaanood et dans ses environs, tout en se montrant solidaires des communautés concernées. Nous espérons sincèrement qu'en œuvrant de concert, le conflit pourra être rapidement réglé et que les communautés touchées pourront entamer un processus de guérison et de reconstruction de leur vie. Nous exprimons nos plus sincères condoléances et toute notre sympathie aux familles des victimes des attentats terroristes et rendons hommage à tous les soldats de la paix qui risquent leur vie.

En dépit de l'offensive actuellement menée contre les Chabab et de la libération réussie de certaines zones aux mains du groupe terroriste, les conditions de sécurité en Somalie restent tendues et préoccupantes. Comme nous l'avons entendu précédemment, l'utilisation persistante d'engins explosifs improvisés par les Chabab a fait un grand nombre de victimes. Plus précisément, les 255 attaques qu'ils ont perpétrées au moyen d'engins explosifs improvisés ont causé la mort de 692 personnes. Des tirs indirects, notamment des tirs de roquettes, ont également été dirigés contre d'importantes institutions nationales, notamment l'aéroport international d'Aden Adde, le palais présidentiel et les installations de l'ONU, faisant plusieurs blessés et morts. Compte tenu du retrait

progressif de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS), ces attaques sont très préoccupantes et mettent en évidence le besoin urgent d'un soutien durable pour relever les défis de sécurité auxquels le pays est confronté.

Le Gouvernement fédéral somalien a demandé une pause technique de trois mois dans la réduction des contingents de l'ATMIS. Conscient de l'importance que revêt la poursuite du soutien à la Somalie dans sa quête d'une paix, d'une sécurité et d'une stabilité durables, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a fait savoir qu'il était favorable à cette demande. Les trois membres africains du Conseil souscrivent à la justification fournie par la Somalie concernant la pause technique dans la réduction des effectifs de la Mission et estiment que le Conseil doit lui aussi l'approuver, en solidarité avec les aspirations du pays à la paix et à la sécurité. Nous considérons qu'il importe de continuer d'appuyer le Gouvernement fédéral somalien afin de préserver les progrès durement acquis au fil des années dans la stabilisation du pays, en particulier pendant la mise en œuvre de la pause technique. À cet égard, les trois membres africains du Conseil appellent toutes les parties prenantes, en particulier le Conseil, le secteur privé, les donateurs et les partenaires bilatéraux de la Somalie, à contribuer à la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre réussie de la pause de trois mois pour le personnel de l'ATMIS concerné, ainsi qu'au transfert sans heurts des responsabilités en matière de sécurité aux forces de sécurité somaliennes. À ce titre, nous demandons également la levée de l'embargo sur les armes en vue d'appuyer les efforts déployés pour lutter contre les menaces qui pèsent sur le pays.

Sur le plan économique, nous félicitons le Gouvernement fédéral somalien des progrès accomplis dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Malgré les difficultés rencontrées, telles que les sécheresses, les inondations, les conséquences graves des changements climatiques et les chocs économiques, la Somalie a fait preuve d'une résilience et d'une détermination remarquables. La mise en œuvre réussie de la stratégie de réduction de la pauvreté, la création du registre social unifié et l'adoption de textes législatifs importants comme le projet de loi sur l'audit national témoignent de la détermination du Gouvernement à améliorer le bien-être économique de son peuple.

Nous encourageons tous les partenaires à conclure des accords d'allègement de la dette au plus vite afin d'apporter à la Somalie le financement international dont elle

a besoin pour son développement, tout en exhortant le Gouvernement à poursuivre les réformes engagées après la fin de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, en particulier dans le domaine de la bonne gouvernance financière, pour des progrès et une prospérité pérennes.

Sur le plan humanitaire, à l'instar d'autres pays de la Corne de l'Afrique, la Somalie est aux prises avec une crise grave, qui se trouve exacerbée par les conséquences des changements climatiques. Les populations vulnérables du pays subissent les effets dévastateurs de la sécheresse, du conflit et des inondations, qui les enfoncent encore davantage.

Nous sommes profondément préoccupés par la situation humanitaire actuelle, notamment en raison de l'important déficit de financement du plan d'aide humanitaire 2023. Étant donné que seuls 37,4 % des fonds requis ont été réunis à ce stade, soit quelque 942,6 millions sur un total de 2,6 milliards de dollars, l'aptitude à répondre aux besoins urgents de plusieurs millions de personnes est sérieusement entravée. Nous appelons instamment la communauté des donateurs à aider à combler le déficit de financement afin d'atténuer la souffrance des Somaliens.

Pour terminer, nous réaffirmons notre attachement à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Somalie. Nous continuerons de soutenir le bon peuple de Somalie dans sa quête de paix, de sécurité et de développement national.

M^{me} Frazier (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général Laing et le Représentant spécial de l'Union africaine Souef de leurs exposés. Nous saluons également la participation du Représentant permanent de la Somalie à la présente séance.

Malte se félicite de l'intensification des efforts visant à promouvoir le dialogue politique sur les grandes priorités nationales et rend hommage à la direction du Gouvernement fédéral somalien à cet égard. Les récents accords sur le processus de révision de la Constitution et les préparatifs des élections au niveau fédéral sont encourageants, mais nous demeurons toutefois préoccupés que le Puntland ne participe pas à cet exercice crucial. Nous recommandons vivement la tenue de larges consultations avec tous les États membres de la Fédération pour garantir un processus d'édification de l'État qui soit holistique et inclusif.

Nous profitons de l'occasion pour réitérer notre appel à la participation pleine et véritable des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes et en toute sécurité, aux processus politique, électoral et constitutionnel. Nous

sommes déçus de la participation politique insuffisante des femmes à la prise de décisions et louons les efforts déployés par les organisations de femmes de la société civile pour que la voix des femmes ne soit pas seulement entendue, mais prise en considération. Nous continuons d'appuyer leur demande que les problématiques qui les concernent soient abordées par le Conseil consultatif national, notamment les lois tenant compte des questions de genre et les mesures spéciales tendant à ce que le quota de 30 % soit rempli.

Il est également primordial de préserver l'espace civique et que tous les Somaliens, y compris les acteurs de la société civile et les communautés, puissent librement s'impliquer sur les grandes questions et préoccupations d'intérêt national. En attendant, nous accueillons avec satisfaction l'action menée en vue de renforcer les capacités des acteurs de l'état de droit. Un ordre fondé sur des règles crée de la confiance au sein des populations et donne l'occasion de rétablir la paix.

Malte se félicite que la Somalie redouble d'efforts pour venir à bout des Chabab et remercie les Somaliens de leur courage à cet égard. Nous condamnons dans les termes les plus forts toutes les offensives menées par les Chabab, et nous plaçons notre confiance dans l'action menée de façon concertée, sous direction somalienne et avec l'appui de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS), pour garder le contrôle des zones reprises tout en réformant le secteur de la sécurité en Somalie. Ces deux entreprises sont liées et doivent être conduites en parallèle.

C'est dans cet esprit que l'Union européenne contribue à la fois à l'ATMIS et à l'Armée nationale somalienne pour que la Mission puisse s'acquitter de son mandat et que la Somalie assume ses responsabilités et empêche qu'un vide ne s'installe dans les zones libérées. Elle a alloué 85 millions d'euros à la composante militaire de l'ATMIS au titre de l'année 2023 et 33 millions d'euros à ses composantes civile et policière pour 2023 et 2024, ce qui porte le total de l'appui fourni par l'Union depuis la création de la Mission à plus de 2,5 milliards d'euros.

Malte exhorte à faire le nécessaire pour régler véritablement et durablement le conflit à Laascaanood. Dans notre appel à lutter contre l'impunité, nous continuons de souscrire aux bons offices de l'ONU en complément des efforts de dialogue national dirigés par les Somaliens, notamment les chefs de clan.

Malte s'inquiète de la multiplication marquée des violations graves commises contre les enfants dans tout

le pays, en particulier l'enlèvement de 263 mineurs à des fins de recrutement forcé et d'utilisation dans les combats. Nous demandons instamment à toutes les parties de se conformer aux obligations qui leur sont faites par le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. Dans ce contexte, nous accueillons avec satisfaction l'approbation par le Gouvernement fédéral de la liste de points à contrôler pour la vérification de l'âge et l'encourageons à rester mobilisé pour faire cesser et prévenir toutes les violations graves contre les enfants.

Alors que la Somalie est aux prises avec des chocs climatiques, tels que les précipitations qui s'annoncent supérieures à la moyenne, et qui exacerberont donc les besoins humanitaires, nous constatons avec préoccupation que jusqu'à 3,7 millions de personnes sont en proie à une insécurité alimentaire aiguë, et que 1,5 million d'enfants devraient souffrir de malnutrition aiguë. La communauté internationale doit tenir compte de cet avertissement et agir dès maintenant en renforçant l'action humanitaire au profit de la Somalie, s'agissant en particulier de la fourniture d'une aide alimentaire essentielle.

Pour conclure, Malte est profondément engagée en faveur de la paix, de la stabilité et de la sécurité en Somalie. Nous attendons avec intérêt la reconduction de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie et nous maintenons notre appui aux efforts inlassables de la Mission ainsi qu'à ceux de la Représentante spéciale du Secrétaire général Laing qui, en partenariat avec le Gouvernement fédéral somalien, fait en sorte que la quête d'une paix durable soit au cœur de son mandat.

M. Pérez Loose (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie M^{me} Catriona Laing et M. Mohamed El-Amine Souef de leurs exposés, et je salue la présence du représentant de la Somalie à cette séance.

Ma délégation espère que la Somalie poursuivra le dialogue et les consultations sur les grandes priorités de l'édification de l'État, notamment la révision de la Constitution et les préparatifs des élections à venir.

Le travail mené par la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), en lien avec le Programme des Nations Unies pour le développement et le système des Nations Unies, afin que la Somalie soit plus à même de légiférer sur le genre, la participation et la prise de décisions, revêt la plus haute importance. Nous sommes d'accord avec le Secrétaire général quant au niveau décourageant de participation politique des Somaliennes. En tant que signataires des engagements communs du programme du Conseil pour les femmes et

la paix et la sécurité, nous réaffirmons que les processus politiques marqués par l'exclusion mettent en péril la pérennité de la paix et de la stabilité.

Il est inquiétant que le groupe terroriste des Chabab continue de faire peser une sérieuse menace sur la paix, la sécurité et la stabilité en Somalie et dans la région. Face à ces dangers pour la sécurité et en vue d'arrêter la violence, la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) doit impérativement apporter son concours au Gouvernement.

Les informations reçues par le Conseil signalent une multiplication des violations graves des droits humains des enfants, qui sont principalement le fait des Chabab. Il est du devoir de l'État de faire de la protection des droits de l'enfant une priorité. Les enfants privés de liberté au motif de liens présumés avec des groupes armés doivent être traités en victimes et non comme des ex-combattants, conformément aux dispositions du droit international humanitaire. À cet égard, nous saluons les récentes avancées obtenues avec les lois relatives aux droits de l'enfant et à la justice pour mineurs.

Nous appelons également au respect des droits des journalistes et des défenseurs des droits humains. Les violations de ces droits doivent faire l'objet d'enquêtes approfondies, car la liberté d'opinion ou d'expression ne doit être soumise à aucune restriction.

La situation en matière de sécurité alimentaire en Somalie est préoccupante, et nous réaffirmons qu'il importe de travailler sur toutes les initiatives visant à améliorer les conditions de vie de la population somalienne. Alors que le phénomène El Niño menace à nouveau de frapper la région, l'appui de la communauté internationale est nécessaire pour lancer des efforts de prévention et une action humanitaire.

Nous prenons acte de la demande du Gouvernement fédéral somalien de reporter de 90 jours la deuxième phase de la transition de l'ATMIS, et nous appelons à la poursuite d'une coopération étroite entre le Gouvernement et l'ONU afin de permettre une transition progressive et responsable, sans vide sécuritaire et dans le respect des droits humains et du droit international humanitaire. L'Équateur apportera un appui constructif aux négociations sur le prochain renouvellement du mandat de la MANUSOM.

M. Spasse (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Laing, d'avoir fait le point sur la situation en Somalie, et je souligne notre appui à la Mission d'assistance des Nations

Unies en Somalie (MANUSOM). Je remercie également M. Souef de son exposé, et je salue la présence du représentant de la Somalie à la présente séance.

L'Albanie félicite le Gouvernement somalien pour sa ferme volonté de remédier à une situation complexe et de renforcer la lutte contre le terrorisme. Je voudrais mettre l'accent sur trois domaines clefs.

Premièrement, comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport (S/2023/758), la Somalie a réalisé des avancées dans plusieurs processus législatifs clefs visant à faire progresser les priorités nationales. À cet égard, nous nous félicitons de l'approbation du projet de loi sur les droits de l'enfant, qui constitue une étape importante dans la protection des droits de tous les enfants somaliens. Nous saluons également les efforts visant à promouvoir la participation des femmes à la vie publique, mais nous pensons que les cadres juridiques pour lutter contre les violences sexuelles liées au conflit doivent être renforcés. Nous encourageons le Gouvernement somalien à collaborer avec l'ONU et à poursuivre ses efforts d'édification de l'État. Des progrès doivent être accomplis en ce qui concerne les processus constitutionnel et électoral. Nous trouvons profondément préoccupantes les restrictions à la liberté d'expression et au travail des journalistes et des médias qui sont signalées. Nous appelons le Gouvernement somalien à prendre des mesures pour créer un espace civique sûr et inclusif, un élément essentiel à toute démocratie florissante.

Deuxièmement, nous jugeons encourageant que le Gouvernement se soit approprié sa sécurité, qu'il ait fait une priorité, et qu'il ait pris des mesures pour rétablir la paix et la stabilité dans le pays. Nous saluons les progrès accomplis dans la reconfiguration de l'Armée nationale somalienne et les efforts déployés en collaboration avec des partenaires pour lancer une contre-offensive contre les Chabab. Nous sommes conscients des nombreux défis à relever, en particulier étant donné que les Chabab continuent de mener des attaques au moyen d'engins explosifs improvisés. À cet égard, les efforts de stabilisation restent essentiels pour garantir la consolidation des acquis et éviter un vide sécuritaire dans les zones libérées. Le retrait de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) devant se faire d'ici à la fin de 2024, des efforts doivent être faits pour renforcer les capacités des forces nationales. La coordination et la planification entre l'ATMIS et la Somalie sont essentielles pour préparer le pays au transfert des responsabilités en matière de sécurité et lui donner les moyens d'assurer la protection de ses civils.

Troisièmement, la situation humanitaire demeure catastrophique, 8,3 millions de personnes ayant besoin d'aide. Bien qu'une famine ait été évitée, les chocs climatiques et les conflits récurrents continuent d'exacerber les besoins humanitaires, touchant de manière disproportionnée les femmes et les enfants. Nous soulignons qu'il importe de continuer d'apporter une aide humanitaire pour atténuer ces difficultés. Nous sommes préoccupés par la poursuite du conflit à Laascaanood, qui fait payer un lourd tribut aux civils et cause des dégâts considérables aux infrastructures essentielles. Comme l'a signalé le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, plus de 185 000 personnes sont déplacées. Nous appelons toutes les parties à convenir d'un cessez-le-feu pour mettre fin aux hostilités, tandis que les responsables doivent répondre de leurs actes.

Étant donné qu'il s'agit de la dernière fois que l'Albanie s'exprime sur cette question au Conseil de sécurité, nous saisissons cette occasion pour souligner notre soutien au travail essentiel qu'accomplit la MANUSOM en appui au Gouvernement somalien. Dans le contexte du retrait de l'ATMIS, il est essentiel de renforcer les capacités de la Somalie en matière de sécurité et de gouvernance pour qu'elle puisse assumer la responsabilité de la protection de sa population. Les aspirations du peuple somalien à la paix, à la stabilité et à la prospérité méritent d'être satisfaites.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Représentante spéciale Laing et le Représentant spécial Souef de leurs exposés, et je salue la présence du Représentant permanent de la Somalie à la présente séance.

Le processus politique et de sécurité en Somalie est actuellement à un tournant décisif. La communauté internationale ne doit pas relâcher son attention ni son appui à ce stade, et elle doit aider la Somalie à mieux relever les défis auxquels elle est confrontée sur tous les fronts.

Premièrement, tout doit être mis en œuvre pour consolider les résultats obtenus dans la lutte contre le terrorisme. Les autorités somaliennes ont obtenu des résultats visibles dans ce domaine. Le groupe terroriste des Chabab a récemment lancé des attaques répétées contre les institutions gouvernementales, les installations aéroportuaires et les organismes des Nations Unies, faisant des victimes civiles. La communauté internationale doit continuer d'appuyer les efforts de lutte antiterroriste et de stabilisation déployés par la Somalie et aider les forces de sécurité somaliennes à accélérer leur formation et le renforcement de leurs capacités afin qu'elles assument de plus grandes responsabilités en matière de sécurité.

Récemment, le Gouvernement fédéral a demandé une pause dans le plan de retrait de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS). La Chine estime qu'il est impératif de mettre en œuvre le plan de retrait de manière harmonieuse, ordonnée et responsable, sur la base d'une évaluation complète de la situation en matière de sécurité, afin d'éviter un vide sécuritaire. Dans le même temps, l'ATMIS est gravement sous-financée. Le Secrétaire général a exprimé sa préoccupation à cet égard dans son rapport (S/2023/758) et a appelé les donateurs à fournir des contributions supplémentaires. La Chine se félicite de l'étude réalisée par le Conseil sur les options de financement de l'ATMIS, et espère que les pays développés, les donateurs et les principales parties prenantes répondront à l'appel du Secrétaire général en maintenant leur aide financière afin que les efforts fournis par l'ATMIS depuis plusieurs années ne soient pas annihilés.

Deuxièmement, nous devons appuyer la transition politique en Somalie, qui est essentielle pour consolider la sécurité nationale et préserver la stabilité politique. La Chine est favorable à la tenue d'une conférence consultative nationale entre le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération, afin de promouvoir le dialogue politique et de débattre de questions majeures telles que les élections, la lutte contre le terrorisme et la réconciliation. Nous appelons toutes les parties à continuer de régler leurs différends par le dialogue et la concertation, et à faire avancer le processus de transition. La Chine constate que la situation à Laascaanood ne s'est pas encore apaisée, et elle engage toutes les parties concernées à répondre à l'appel lancé par le Président somalien en juin au Conseil de sécurité (voir S/PV.9356), leur demandant de faire preuve de calme et de retenue et de s'abstenir de tout acte de représailles susceptible de conduire à une escalade de la situation. La communauté internationale et la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) doivent exercer leurs bons offices sur la base de l'appropriation respectueuse par les autorités somaliennes et de la préservation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Somalie.

Troisièmement, depuis son entrée en fonction, la Représentante spéciale Laing a dirigé les nombreux efforts déployés par la MANUSOM pour promouvoir le dialogue politique, maintenir la stabilité et mener des activités humanitaires et de développement. Le Conseil examine actuellement le renouvellement du mandat de la MANUSOM. La Chine espère que la MANUSOM se concentrera sur son mandat principal, s'efforcera d'aider la Somalie à s'attaquer aux causes profondes du conflit, prendra des mesures plus pratiques pour promouvoir l'aide

humanitaire, l'élimination de la pauvreté et le développement durable, et soutiendra le plan de stabilisation des zones reprises et les mesures de lutte contre le terrorisme et de déradicalisation prises par la Somalie. L'ONU doit planifier sa future coopération avec la Somalie de manière intégrée, permettre la transition de la MANUSOM conformément à la demande du Gouvernement somalien et axer ses efforts sur les activités prioritaires pour favoriser le développement national de la Somalie. Les autorités somaliennes ont demandé à plusieurs reprises la levée de l'embargo sur les armes. Le Conseil doit répondre aux préoccupations de la partie somalienne, adapter les mesures de sanctions en fonction des conditions de sécurité sur le terrain et créer des conditions propices au renforcement de la défense nationale somalienne.

M. Ishikane (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés instructifs la Représentante spéciale du Secrétaire général, Catriona Laing, et le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, Mohamed El-Amine Souef. Je salue également la présence parmi nous du Représentant permanent de la Somalie.

Je tiens tout d'abord à rendre hommage à tous les membres du personnel de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) et des forces de sécurité somaliennes pour les sacrifices consentis dans l'exercice de leurs fonctions en vue d'instaurer la paix et de la stabilité en Somalie et dans la région. Le succès de la première phase du retrait de l'ATMIS témoigne de la forte volonté politique du Gouvernement fédéral somalien de s'atteler à la mise en œuvre de la transition prévue sur le plan de la sécurité, et nous nous en félicitons tous et toutes.

La poursuite d'opérations offensives efficaces contre les bastions des Chabab dans les zones reculées, tout en consolidant le contrôle du Gouvernement en matière de sécurité dans les zones nouvellement libérées, est une tâche colossale. Il est important de procéder à un examen complet de la situation en matière de sécurité des centres de population situés autour des bases opérationnelles avancées afin de prévenir toute vulnérabilité susceptible d'être exploitée par les Chabab. Nous comprenons dès lors pourquoi le Gouvernement fédéral somalien a demandé une pause technique de trois mois dans le cadre de la deuxième phase de retrait de l'ATMIS à des fins de réorganisation.

Le démantèlement des Chabab et la prévention de toute nouvelle intrusion dans la société somalienne constituent un effort de longue haleine qui repose sur le lien

entre l'action humanitaire, le développement et la paix. L'extension de l'autorité de l'État doit résulter d'une bonne gouvernance, qui garantit à la population somalienne plus de sécurité et de bien-être social. Cela est d'autant plus vrai que le pays est en proie à de multiples difficultés, notamment de graves chocs climatiques. La fourniture fiable de services essentiels contribuera à renforcer la confiance de la population, ce qui est crucial pour garantir une stabilité durable. Pour ce faire, il est primordial de mettre en place des forces de sécurité adéquates, et l'accélération de la réforme du secteur de la sécurité est une priorité à cet égard. Nous félicitons les pays voisins qui fournissent des contingents à l'ATMIS pour le soutien qu'ils continuent d'apporter à la constitution des forces somaliennes. Une présence renforcée des forces de sécurité somaliennes est nécessaire, notamment pour sécuriser les camps de déplacés jouxtant les bases opérationnelles avancées de l'ATMIS et pour assurer l'accès humanitaire aux personnes vulnérables.

Nous devons également faire du développement socioéconomique une priorité grâce au renforcement des capacités, en particulier si nous voulons offrir aux jeunes Somaliens des perspectives d'avenir qui les dissuaderont de rejoindre les rangs des groupes armés et de se livrer à des activités illégales. Pour sa part, le Japon apporte son appui à des organisations locales qui aident les jeunes entrepreneurs à étudier la possibilité de créer des entreprises à même d'accroître les possibilités d'emploi pour les jeunes.

Une transition réussie en Somalie est essentielle pour la paix et la stabilité de toute la région. Elle nécessite le soutien continu de la communauté internationale, et le Japon demeure engagé en faveur de cet effort collectif.

M^{me} Nusseibeh (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier les intervenants d'aujourd'hui, la Représentante spéciale Catriona Laing et l'Ambassadeur Mohammed El-Amine Souef. Nous nous félicitons également de la participation de la Somalie à la présente séance.

Au cours des 20 dernières années et contre toute attente, la Somalie s'est révélée être un excellent exemple de résilience et du potentiel offert par les partenariats régionaux et internationaux. Je voudrais donc commencer par réaffirmer notre appui au peuple somalien, au Gouvernement fédéral somalien, à la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie et à la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS). Grâce à leurs efforts concertés, et malgré les difficultés auxquelles le

pays demeure confronté, la Somalie a poursuivi sa trajectoire ascendante et admirable.

Alors que nous sommes réunis aujourd'hui, le processus de stabilisation du pays continue d'avancer à un rythme soutenu et les efforts déployés pour lutter contre le terrorisme portent leurs fruits, ouvrant la voie à la consolidation d'une paix pérenne en Somalie. C'est un hommage à la vision des dirigeants de la Somalie et à la force de son peuple. Il reste cependant beaucoup à faire pour maintenir cette dynamique, alors que la Somalie cherche à se débarrasser des Chabab et à relancer son processus de relèvement. Dans ce contexte, je voudrais formuler trois principales observations.

Premièrement, les efforts de lutte contre le terrorisme doivent s'inscrire dans la durée et être dirigés par le Gouvernement fédéral somalien. Le Président Hassan Sheikh Mohamud et l'Armée nationale somalienne ont fait preuve d'une détermination sans faille pour déloger les Chabab de leurs bastions à travers le pays, mais nous ne sommes que trop conscients que leurs activités terroristes continuent de représenter une grave menace pour la Somalie et l'ensemble de la Corne de l'Afrique. Pas plus tard que lundi dernier, l'assassinat d'un journaliste par les Chabab lors d'un attentat suicide perpétré dans un restaurant de Mogadiscio est venu rappeler une fois de plus la nécessité de rester vigilant.

Ces derniers mois, les Chabab, menacés par l'offensive du Gouvernement somalien, ont réagi en redoublant de violence. Les prochaines étapes de la lutte contre ce groupe sont claires. Il convient d'adopter une stratégie coordonnée qui permette de poursuivre l'offensive militaire en cours pour protéger les Somaliennes et les Somaliens, tout en aidant le Gouvernement somalien à consolider ses gains territoriaux. La Somalie a pris au sérieux les préoccupations exprimées par la communauté internationale au sujet de la lutte contre les Chabab, notamment en mettant en place des mécanismes de responsabilité permettant d'assurer la traçabilité des systèmes d'armes, ce qui est un signe très encourageant. Il appartient maintenant à la communauté internationale et au Conseil d'honorer leur part du contrat. Les sanctions ne sont efficaces que si elles s'adaptent à l'évolution de la dynamique sur le terrain. Les Émirats arabes unis estiment qu'il convient de lever l'embargo sur les armes imposé au Gouvernement fédéral somalien, compte tenu de la situation actuelle.

Tout comme les pays africains fournisseurs de contingents, nous souscrivons à l'appel lancé par la Somalie en faveur d'une pause de trois mois dans le cadre du retrait de l'ATMIS, ce qui laissera le temps nécessaire

à l'élaboration de stratégies appropriées pour prévenir l'éventualité d'un vide sécuritaire susceptible d'être exploité par les Chabab. Nous devons également rester vigilants quant aux ramifications régionales des Chabab, y compris leurs liens avec d'autres réseaux terroristes, et nous devons continuer d'appuyer la coopération du Gouvernement somalien avec ses voisins pour faire face à cette menace.

Deuxièmement, les efforts visant à renforcer la résilience face aux changements climatiques doivent être intensifiés. La Somalie est régulièrement frappée par des catastrophes induites par les changements climatiques, qu'il s'agisse de sécheresses récurrentes qui compromettent la sécurité alimentaire et exacerbent la pauvreté ou des récentes inondations qui ont entraîné le déplacement de près de 250 000 personnes. Ces phénomènes aggravent une situation humanitaire déjà désastreuse et peuvent devenir un moteur de conflit. C'est pourquoi les Émirats arabes unis, en partenariat avec le Gouvernement somalien, ont apporté leur contribution pour répondre aux besoins humanitaires sur le terrain. Au cours de la période allant de 2018 à 2023, les Émirats arabes unis ont apporté à la Somalie une assistance d'une valeur de 197 millions de dollars.

Troisièmement, les efforts que nous déployons pour régler les difficultés immédiates auxquelles la Somalie est confrontée ne doivent pas nous empêcher d'œuvrer en faveur du développement durable à long terme du pays. Tant à titre individuel qu'en tant que membre du quintette pour la Somalie, les Émirats arabes unis demeurent attachés à la sécurité et à la stabilisation à long terme du pays. Le programme de stabilisation et de réconciliation du Gouvernement souligne les domaines qui nécessitent d'urgence une attention et des investissements importants, dont les principaux sont la reprise et le développement économiques de la Somalie. Nous sommes fermement convaincus que le développement économique est un outil puissant de consolidation de la paix qui permettra de conforter les acquis en matière de sécurité. Les Émirats arabes unis se réjouissent à la perspective d'accueillir la prochaine réunion du quintette afin de discuter de la manière dont nous pouvons continuer d'apporter notre soutien au peuple somalien. Le moment est venu d'intensifier notre appui en faveur des progrès considérables accomplis jusqu'à présent dans la mise en œuvre de réformes économiques à même de stimuler le relèvement du pays.

Le peuple somalien a la détermination et l'ingéniosité nécessaires pour s'approprier les solutions aux

problèmes auxquels il est confronté, ainsi que pour ouvrir la voie à une société qui reflète ses aspirations. Les Émirats arabes unis continueront de lui apporter leur soutien indéfectible.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je remercie les Représentants spéciaux pour leurs interventions respectives et je salue la présence parmi nous du Représentant permanent de la Somalie ce matin. Je souhaiterais pour ma part insister sur trois points.

Tout d'abord, la France salue les efforts menés pour ramener la paix en Somalie. Je veux parler des efforts politiques, d'une part, avec notamment l'organisation, par le Président Hassan Sheikh Mohamud, du Conseil consultatif national. Il s'agit là d'une étape importante vers le renforcement de l'unité nationale, et la France encourage l'ensemble des acteurs somaliens à s'y associer afin de parvenir à un consensus. Il est primordial que la participation des femmes, des jeunes et des communautés marginalisées soit pleinement prise en compte dans ce cadre, et je sais les efforts qui sont menés par la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie dans ce sens. Je voudrais à cet égard remercier la Représentante Spéciale, ainsi que son équipe, et les saluer pour leur mobilisation.

Je pense également aux efforts sécuritaires. La France salue l'engagement de la Somalie, ainsi que des pays contributeurs de troupes de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) dans la lutte contre les Chabab. Elle s'est traduite par la reprise de certains territoires dans le sud et dans le centre du pays au cours des derniers mois. Malgré ces avancées, la situation reste fragile. Les attaques des Chabab demeurent récurrentes, elles continuent de cibler les populations civiles, ce qui augmente le nombre de victimes et le nombre de déplacés internes. La France est également très inquiète de la situation à Laascaanood, à la suite des affrontements du 25 août. Nous encourageons l'ensemble des acteurs à privilégier le dialogue pour identifier une issue à ce conflit.

Cette situation sécuritaire continue d'avoir d'importantes répercussions sur le plan humanitaire, et ce, alors que le contexte environnemental fait craindre une nouvelle augmentation du nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire, comme la Représentante spéciale nous l'a également rappelé. Il est essentiel de renforcer le soutien à ces populations et de permettre l'acheminement complet, sûr et sans entrave de l'aide humanitaire. Je voudrais rappeler que la France a contribué à ces efforts à titre bilatéral, à hauteur de 5 millions d'euros pour l'année 2023.

Enfin, l'avenir du soutien à la Somalie doit être discuté dès à présent. L'ATMIS est engagée dans un processus de retrait qui doit conduire à son départ, conformément au calendrier qui a été fixé par le Conseil. Compte tenu des défis auxquels le pays continue de faire face, il est important d'identifier dès maintenant les modalités du soutien qui pourra être apporté au pays après le retrait de l'ATMIS. Ce soutien devra impliquer l'ensemble des partenaires de la Somalie, afin de soutenir le pays dans la gestion de sa propre sécurité. Je salue à ce titre l'initiative du Président Hassan Sheikh Mohamud pour organiser une conférence sur la sécurité en Somalie à New York, le 12 décembre prochain. L'Union européenne reste pleinement engagée dans le soutien à la Somalie, à la fois à travers l'ATMIS, mais également à travers les missions de politique de sécurité et de défense commune. Je rappelle que ce soutien s'est élevé à plus de 4,3 milliards d'euros depuis 2009.

La France et l'Union européenne continueront de se tenir prêtes à soutenir la Somalie et aux côtés de la population somalienne.

M. Hauri (Suisse) : Je remercie la Représentante spéciale Laing et le Représentant spécial de l'Union africaine Souef pour leurs exposés et leur travail. Je salue également la présence du Représentant permanent de la Somalie à la présente séance.

En cette période charnière pour la transition sécuritaire en Somalie, le pays est confronté à des défis multidimensionnels et complexes. J'aimerais souligner trois points.

Premièrement, comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport (S/2023/758), la Somalie se trouve à l'épicentre des changements climatiques. La situation humanitaire reste dramatique et risque de s'aggraver en raison des précipitations liées au phénomène El Niño. Les effets interdépendants des conflits et des changements climatiques ont provoqué le déplacement de plus d'un million de personnes au cours de l'année écoulée, dont une majorité de femmes et d'enfants. De nombreuses régions luttent encore pour se remettre de la longue sécheresse. D'autre part, plus de 100 000 personnes seront bientôt impactées par la deuxième saison des pluies, tandis qu'une centaine de camps de déplacés internes ont déjà été inondés.

Le Groupe informel d'experts sur le climat et la sécurité, coprésidé par les Émirats arabes unis, le Mozambique et la Suisse, a récemment discuté de l'impact des inondations et des conséquences potentielles pour le

mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM). À cet égard, nous saluons l'initiative de l'Agence somalienne de gestion des catastrophes de convoquer un comité pour permettre une meilleure préparation et gestion de crise pour les inondations attendues. Nous soulignons également l'importance des efforts au niveau régional et sous-régional. Finalement, une section dans de futurs rapports du Secrétaire général dédiée aux impacts négatifs des changements climatiques sur la paix et la sécurité faciliterait l'analyse dans ce contexte spécifique.

Deuxièmement, une approche coordonnée, holistique et inclusive doit guider les efforts de stabilisation et de consolidation de la paix. S'il est important que la Somalie puisse prendre en charge sa propre sécurité à moyen terme, cette transition ne doit pas être précipitée, afin d'éviter des répercussions négatives sur la situation sécuritaire et humanitaire sur le terrain. Selon le récent rapport d'évaluation indépendante, des progrès ont été réalisés en vue de cette approche inclusive. Néanmoins, ils persistent des lacunes inquiétantes dans l'implication des femmes. À cet égard, la Suisse soutient divers partenaires locaux, de Mogadiscio à Hargeysa, qui s'efforcent de leur apporter les moyens de participer à la prise de décision et de mettre en place des processus politiques inclusifs, qui sont essentiels à l'établissement d'une démocratie stable. La Suisse salue la volonté de la Somalie d'introduire le système de vote unique. Le changement de système et l'objectif de synchronisation des élections ne doivent toutefois pas servir de prétexte pour repousser les élections au sein des États membres de la fédération.

Troisièmement, le respect du droit international doit être l'épine dorsale de la réponse à l'insécurité dans l'ensemble du pays. Nous déplorons la poursuite des attaques des Chabab et d'autres groupes armés et nous reconnaissons les efforts déployés par le Gouvernement et la Mission de transition de l'Union africaine pour y faire face. Nous appelons tous les acteurs à respecter les droits humains et le droit international humanitaire, et à assurer la protection des civils. Dans ce contexte, nous déplorons particulièrement le recrutement forcé d'enfants, dont les Chabab sont les principaux responsables. La Somalie reste l'un des pays où le plus grand nombre de violations graves contre les enfants sont perpétrées, avec une augmentation alarmante. Parmi ces violations, les attaques contre les écoles et les hôpitaux dans la région de Laascaanood sont particulièrement inquiétants. Même si le nombre de victimes a diminué en raison de la baisse de l'intensité des combats dans cette région, les hostilités continuent et

le risque d'escalade avec de graves conséquences sur les civils reste élevé.

J'aimerais féliciter la MANUSOM pour le rôle crucial qu'elle joue. La Suisse continue de soutenir la Mission, la Somalie et son peuple dans leurs efforts pour construire la paix et un avenir prospère.

M^{me} Evstigneeva (Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions de leurs exposés la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Catriona Laing, et le Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS), M. Mohamed El-Amine Souef. Nous saluons la présence à la séance d'aujourd'hui du Représentant permanent de la Somalie auprès de l'Organisation des Nations Unies, M. Abukar Dahir Osman.

La Russie appuie les efforts déployés par le Gouvernement fédéral somalien pour stabiliser la situation politique intérieure. Au cours de l'année écoulée, les travaux du Conseil consultatif national se sont considérablement intensifiés. Le Parlement a commencé à examiner les propositions de révision de la Constitution nationale et du modèle électoral. À la réunion du Conseil consultatif national qui s'est tenue en août, des décisions importantes ont été prises pour renforcer la coordination des opérations militaires contre les Chabab et accélérer la mise en œuvre du plan de réconciliation nationale. Nous prenons note de l'apport personnel du Président Hassan Sheikh Mohamud aux efforts visant à consolider l'opinion publique dans le pays. Nous sommes toutefois préoccupés par le fait que le Puntland et le Somaliland ne participent pas à ce processus. Nous sommes également préoccupés par la multiplication des activités d'opposition non-systémique dans l'État du Sud-Ouest, dans le Puntland et dans le Djoubaland. Nous exhortons tous les participants au processus politique somalien à continuer de travailler ensemble pour établir un modèle fédéral durable dans le pays, tout en préservant l'intégrité territoriale et l'unité de la Somalie.

La situation en matière de sécurité est particulièrement préoccupante. Malgré les opérations offensives de l'Armée nationale somalienne, les Chabab maintiennent leur emprise sur le pays. Ce groupe continue de perpétrer des actes très médiatisés qui font de nombreuses victimes, notamment des attentats terroristes, l'occupation de villes et de villages et des attaques contre la zone protégée de l'aéroport de Mogadiscio. Nous condamnons catégoriquement toutes les attaques terroristes et rendons hommage aux soldats de la paix africains et à l'Armée nationale

somalienne, y compris à ceux qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions.

La situation à Laascaanood n'est toujours pas réglée. Nous appuyons les efforts de médiation déployés par le Gouvernement fédéral, les chefs de clans et les États de la région pour régler ce conflit. Nous demandons instamment à la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) de continuer de fournir l'assistance nécessaire à Mogadiscio dans le cadre de son mandat. Dans ce contexte, l'ATMIS reste une composante très importante pour endiguer les activités extrémistes et autres activités illégales en Somalie. Toute réduction du contingent de la Mission doit être basée sur la situation réelle sur le terrain. Nous considérons que la demande du Gouvernement fédéral somalien, soutenue par l'Union africaine, de reporter de trois mois l'achèvement de la deuxième étape du processus de retrait de l'ATMIS est justifiée. Nous espérons que le Conseil de sécurité sera bientôt en mesure d'approuver cette demande. Nous partageons également les préoccupations de Mogadiscio concernant l'embargo sur les armes, qui crée des obstacles objectifs empêchant une lutte efficace contre les Chabab. Nous nous tenons prêts à participer à des discussions de fond sur cette question en novembre.

Compte tenu des discussions à venir au Conseil de sécurité sur la prorogation du mandat de la MANUSOM, nous espérons que les dirigeants de la mission politique spéciale continueront de fournir l'assistance nécessaire aux autorités somaliennes dans le cadre du mandat actuel de la Mission. Nous estimons qu'il importe d'accélérer les travaux visant à mettre en œuvre les recommandations entérinées par le Conseil de sécurité en ce qui concerne un examen stratégique indépendant des activités de la MANUSOM, y compris en ce qui concerne le lancement d'un processus de transfert progressif des fonctions de la Mission à l'équipe de pays des Nations Unies.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Brésil.

Je remercie la Représentante spéciale Laing et le Représentant spécial Souef de leurs exposés. Je souhaite la bienvenue à l'Ambassadeur Osman et à la délégation somalienne à la présente séance.

Le Brésil salue l'engagement durable de la Somalie en faveur de l'amélioration de la sécurité et de la stabilité. Nous soulignons en particulier que, fait sans précédent, des dizaines de communautés ont été libérées du joug des Chabab depuis juillet 2022. La stratégie nationale

de stabilisation et le plan de stabilisation révisé constituent des cadres conceptuels solides pour répondre aux besoins considérables dans les zones récemment reprises. En relançant des processus d'édification de l'État à long terme dans les communautés libérées, le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération disposent d'une occasion sans précédent de promouvoir l'appropriation à l'échelle locale et de pérenniser la paix. Nous saluons les efforts déployés pour améliorer la gouvernance au niveau fédéral et au niveau des États membres de la fédération.

Dans sa déclaration au Conseil le 22 juin (voir S/PV.9356), le Président Mohamud a souligné que les réunions du Conseil consultatif national avaient abouti à des accords sur les élections, la répartition des pouvoirs, les institutions judiciaires et le fédéralisme budgétaire. Malgré ces progrès remarquables, la Somalie reste confrontée à des défis importants.

Les Chabab représentent toujours la principale menace. Malgré les efforts de médiation vitaux de la mission politique spéciale des Nations Unies, le conflit à Laascaanood n'est toujours pas réglé. Nous saluons les efforts tenaces déployés par la Représentante spéciale Laing et son équipe pour trouver une solution pacifique aux violents affrontements qui ont lieu à Laascaanood. L'exposé détaillé qu'elle a présenté aux membres du Conseil le 7 septembre a clairement montré que la mobilisation, de bonne foi, de toutes les parties au conflit est indispensable pour résoudre les problèmes qui empoisonnent la vie des civils dans la région de Sool depuis l'année dernière. Un dialogue facilité par la médiation est le meilleur moyen de parvenir à un accord.

Nous saluons les efforts déployés par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine pour rendre opérationnelle la pause technique de trois mois demandée par le Gouvernement fédéral somalien. Le Brésil salue en particulier la détermination de l'Union africaine à instaurer une paix durable en Somalie.

En tant que partenaire principale de la transition en matière de sécurité en Somalie, la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie mérite que le Conseil lui apporte son plein appui pour pouvoir s'acquitter de son mandat exigeant. Le soutien de la communauté internationale reste crucial à court terme. Nous saluons le travail accompli par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et les efforts déployés par les organismes humanitaires pour sauver des vies. Si l'aide essentielle apportée par les pays étrangers et leurs dons généreux ont permis à la Somalie de s'attaquer aux aspects les

plus graves d'une crise d'insécurité alimentaire l'année dernière, les défis à relever restent considérables. En effet, près de la moitié de sa population a besoin d'une aide humanitaire cette année. En améliorant sa sécurité et sa stabilité, la Somalie permettra à ses habitants de consacrer une bien plus grande partie de leur temps, de leur énergie et de leurs ressources à la réalisation de leurs ambitions et de leurs rêves. Un pays en développement doté d'une population jeune et si prometteuse mérite que nous mobilisions toutes les ressources et tout l'appui possibles pour promouvoir son développement.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Somalie.

M. Osman (Somalie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Je tiens également à remercier de leurs exposés M^{me} Catriona Laing, Représentante spéciale du Secrétaire général pour la Somalie, et M. Mohamed El-Amine Souef, Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine.

À la séance du Conseil sur la Somalie à laquelle il a participé en juin (voir S/PV.9356), le Président de mon pays, Hassan Sheikh Mohamud, a souligné les progrès accomplis par la Somalie depuis le début de son mandat. Le Gouvernement a travaillé activement à la recherche d'un consensus avec les États membres de la fédération et a réalisé des progrès importants grâce à la tenue de six réunions du Conseil consultatif national.

Au cours de ces réunions, des accords clefs ont été conclus concernant la politique budgétaire, les processus électoraux et les mesures de sécurité. Les efforts de réconciliation dans la région de Galmudug et les États du Sud-Ouest ont permis de renouveler l'esprit de coopération et d'unité. Ces accords garantissent que toutes les parties prenantes auront, à l'avenir, leur mot à dire dans le processus décisionnel. Cette volonté commune nous guide dans notre lutte pour libérer les zones contrôlées par les Chabab et combattre le terrorisme qui frappe notre nation. Les forces armées nationales somaliennes, en collaboration avec les populations locales et les partenaires internationaux, continuent de mener des opérations fructueuses contre les Chabab, ce qui a permis de reprendre de nombreuses villes et de nombreux villages. Depuis août 2022, plus de 600 kilomètres de terres ont été

libérées. Nous restons sur nos gardes et veillons à ce que les progrès accomplis ne soient pas réduits à néant.

Malgré les résultats louables obtenus par les forces de sécurité somaliennes dans le cadre de la phase 1 du retrait, il faut impérativement reconnaître qu'il n'en va pas de même en ce qui concerne les bases opérationnelles avancées, prévues pour la phase 2. La tournure imprévue qu'ont prise les événements a nécessité une réorganisation en profondeur afin de s'assurer que nous restions sur notre lancée dans la lutte contre la menace posée par les Chabab. Avant de nous lancer dans la prochaine phase de retrait, il est indispensable de planifier de manière exhaustive la sécurité des centres de population autour des bases opérationnelles avancées qui doivent être démantelées ou transférées. Nous sommes convaincus que cette planification doit être méthodiquement adaptée aux conditions de sécurité propres à chaque zone pour permettre une transition sans heurts pour ce qui est des questions de sécurité.

Les temps ont changé, et la Somalie aussi. Comme l'a exprimé avec ferveur le Président Mohamud, « [j]e tiens à dire clairement que la Somalie de 2023 n'est pas la Somalie de 1992. » (*S/PV.9356, p. 11*) Il est fondamental que la communauté internationale prenne acte de cette transformation et des progrès que nous avons réalisés, ainsi que des nouvelles réalités sur le terrain. Le maintien de l'embargo sur les armes limite les capacités des forces armées somaliennes. Nous appelons une nouvelle fois à la levée totale de l'embargo sur les armes imposé à la Somalie en 1992.

Outre ces considérations, nous devons également remédier aux problèmes logistiques urgents et à l'insuffisance des ressources auxquels sont confrontées les forces de sécurité somaliennes. Les forces armées nationales somaliennes assumant des responsabilités croissantes, la demande de soutien logistique est de plus en plus forte. Bien que le soutien logistique existant soit indéniablement crucial, la cadence croissante des opérations de lutte contre les Chabab le rend insuffisant. Pendant la pause technique, le Gouvernement fédéral somalien, en collaboration avec nos partenaires, procédera à une réévaluation complète des besoins opérationnels des forces armées nationales somaliennes. Le but premier de cette réévaluation est de veiller à ce que nos forces armées soient dotées des ressources financières et logistiques nécessaires à la poursuite efficace de nos priorités pour la transition.

Sur le plan économique, nous avons œuvré pour remplir, d'ici à la fin de l'année, les critères d'un cadre

défini par les institutions internationales. La dette de notre pays est en train d'être annulée. C'est plus qu'une simple remise à zéro budgétaire. C'est une preuve de notre attachement à la réforme, à la gouvernance et à la stabilité macroéconomique. Cela m'amène à parler du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), qui fait actuellement l'objet de négociations entre les membres du Conseil. Il est impératif que la transition de la mission politique spéciale de la MANUSOM à la présence d'une équipe de pays des Nations Unies soit adaptée aux réalités de la Somalie d'aujourd'hui, et non d'il y a 10 ans, et qu'elle s'attache à aider le Gouvernement fédéral somalien à mener à bien les priorités de développement à long terme qu'il s'est fixées.

En ce qui concerne la situation dans le nord de la Somalie, j'ai le plaisir d'annoncer que la situation dans le Laascaanood est calme, grâce aux efforts inlassables déployés par l'administration intérimaire de Sool, Sanaag et Cayn et de l'État de Khatumo, qui s'est récemment rendue dans la capitale, Mogadiscio. Nous nous félicitons de la mise en place de cette administration intérimaire et appelons la MANUSOM et les partenaires internationaux à se conformer à la politique du Gouvernement fédéral somalien, impulsée par le Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation, sur cette question. Nous sommes en train d'étendre la gouvernance locale à l'administration nouvellement établie et de répondre aux besoins humanitaires urgents à Laascaanood. Le Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation s'efforce de jeter les bases d'une réconciliation nationale et d'un règlement pacifique des différends à Laascaanood et dans la région voisine de Sool, Sanaag et Cayn.

Pour terminer, notre parcours a été semé d'embûches, mais les progrès tangibles observés dans tous les secteurs témoignent de notre résilience, de notre détermination et de la ténacité sans faille du peuple somalien. Grâce à nos efforts combinés, nous surmonterons la menace posée par les Chabab et nous nous rapprocherons d'une paix et d'une prospérité durables.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 12 h 10.